



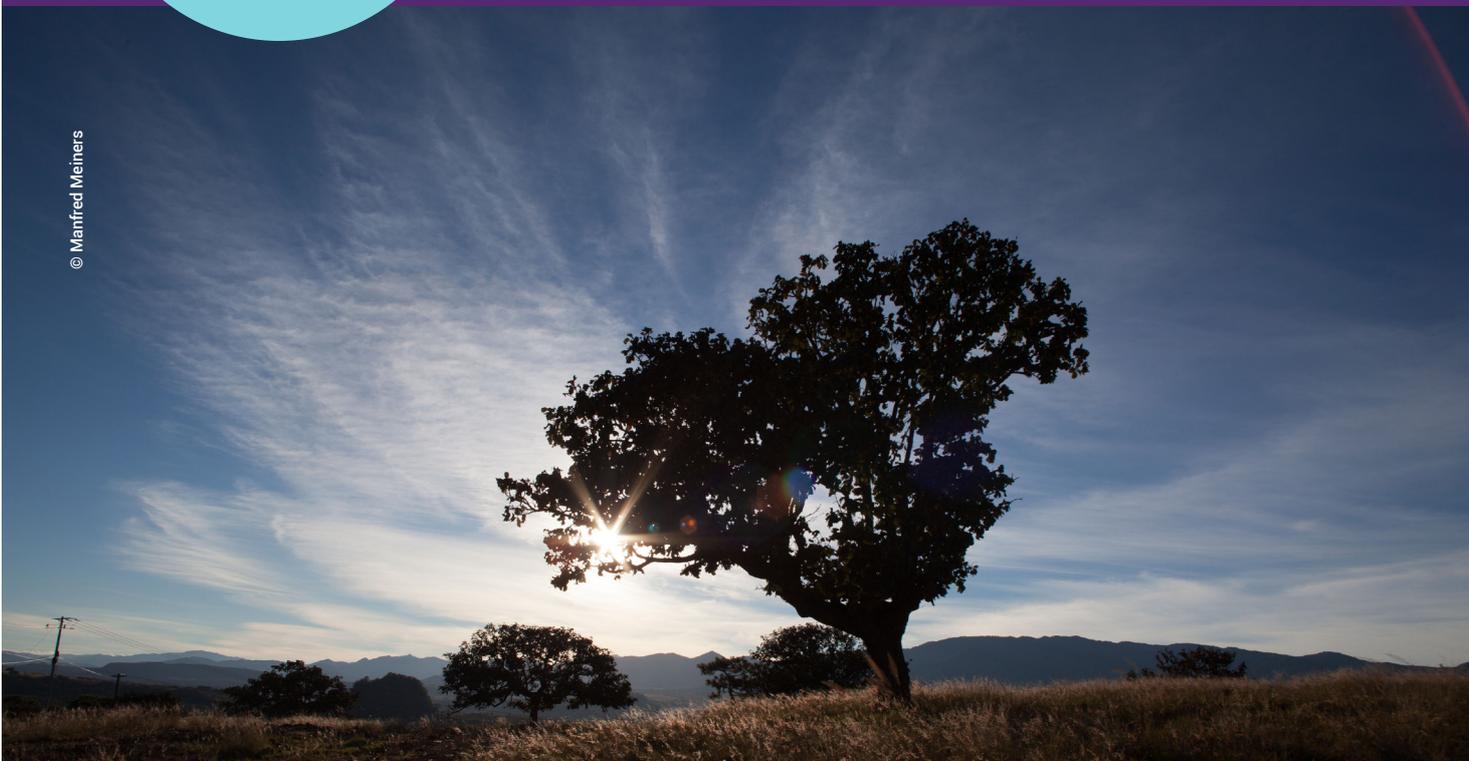
RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



L'AFD ET la lutte contre le changement climatique au Mexique

© Manfred Meiners



8 projets

dédiés spécifiquement au
climat

740 M€

engagés pour le climat au
Mexique depuis 2009

90% des projets

financés par l'AFD au Mexique
ont un co-bénéfice sur le climat

Le Mexique a établi des objectifs nationaux ambitieux pour la mise en place d'un modèle de croissance plus sobre en carbone. Cependant, l'économie et les modes de vie sont encore très carbonés. Depuis 2009, l'AFD a fait de la lutte contre le changement climatique un pilier solide de sa coopération avec le Mexique. Elle accompagne plusieurs projets et renforce les dialogues de politique publique.

#MondeEnCommun

NOTRE ACTION AU Mexique

AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT | MEXIQUE

1

Le climat : un axe d'intervention prioritaire

L'essor industriel qu'a connu le Mexique ces dernières décennies a eu un effet ambivalent : le pays est passé au 16^e rang économique mondial, mais il est aussi devenu le 14^e plus gros émetteur de CO₂. Parallèlement, le pays est particulièrement vulnérable aux conséquences du changement climatique. Conscient de ces enjeux, le Mexique s'est doté d'un cadre législatif sur le changement climatique dès 2012 et il vise un objectif ambitieux : diminuer de 50 % les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050.

L'AFD a construit son partenariat avec les autorités mexicaines en accompagnant la stratégie nationale de lutte contre le changement climatique. Plus de 90% des projets financés ont des co-bénéfices climat, sur différents sujets : gestion des forêts, mise en place de nouveaux modèles d'aire protégée, efficacité énergétique, promotion des énergies renouvelables, ou encore valorisation de pratiques agricoles adaptées aux défis du changement climatique.

L'AFD apporte également un appui au ministère de l'Environnement et aux agences spécialisées pour préciser et mettre en œuvre les politiques publiques liées à la lutte contre le changement climatique.

2

Soutenir la finance durable et inclusive

Sollicité par le ministère des Finances mexicain, l'AFD soutient l'élaboration et le renforcement de mesures législatives, réglementaires et institutionnelles qui encouragent l'alignement des flux financiers publics et privés sur les objectifs mexicains d'atténuation et d'adaptation de l'Accord de Paris. Plusieurs études portant sur l'élaboration d'un budget vert, la définition d'une taxonomie durable ou encore la mise en œuvre de mesures fiscales en faveur de l'atténuation au changement climatique sont menées.

Les diagnostics sur le marché de la micro-assurance adaptée aux besoins des personnes les plus vulnérables au changement climatique ou encore l'intégration du risque climatique dans l'évaluation des projets d'investissement aident le pays à mieux se préparer aux effets du changement climatique.

3

Appuyer la justice environnementale et climatique

L'AFD accompagne les autorités nationales au Mexique, en Équateur et en Bolivie dans l'élaboration d'une stratégie pour la mise en œuvre de l'accord d'Escazú, premier traité environnemental d'Amérique latine et des Caraïbes, et pour le renforcement de la justice environnementale au Costa Rica.

Ce projet implique des représentants de la société civile et du secteur privé. Au Mexique, il vise à renforcer les connaissances et à former au droit de l'environnement les agents publics et les professionnels du droit, afin de garantir son application effective. Il permet également de renforcer les processus de participation citoyenne, afin de permettre aux populations d'être informées de façon plus transparente, et d'être entendues dans les processus décisionnels qui affectent leur vie et leurs territoires.

4

Trouver des solutions d'adaptation et d'atténuation

Dans sa contribution déterminée au niveau national (CDN), dont l'adaptation constitue une partie très importante, le Mexique s'est engagé à réduire de 50% le nombre de municipalités en situation de haute vulnérabilité au changement climatique.

La Facilité 2050 est un outil de subvention créé par l'AFD afin d'accompagner une trentaine de pays en développement, parmi les plus émissifs ou les plus vulnérables, dans leur transition vers un modèle de développement bas carbone et résilient.

Au Mexique, cette subvention sert également à réduire la vulnérabilité climatique à long terme à travers :

- le renforcement des connaissances sur les trajectoires de développement résilient au niveau national et local ;
- l'élaboration des plans de résilience de cinq municipalités hautement vulnérables de l'Etat de Oaxaca ;
- L'identification de solutions d'accès à l'eau potable pour les municipalités vulnérables et isolées.

L'AFD mobilise également cette facilité afin d'aider le ministère de l'Environnement à se doter d'une stratégie nationale d'économie circulaire.